

« Le commentaire de texte » ou « Sujet-Texte »

L'appellation courante « **commentaire de texte** » n'est pas sans équivoque (c'est-à-dire a un double sens).

Les **instructions officielles** disent simplement : « Le **texte choisi concerne un problème essentiel** en rapport avec les cours. Le candidat est invité à **dégager l'intérêt philosophique à partir de son étude ordonnée**, c'est-à-dire : la **compréhension précise** du texte, la **saisie du problème philosophique**, et éventuellement de **le résoudre**.

Le sujet-texte, généralement, énonce un jugement ou soutient une thèse. Le candidat doit considérer ce jugement ou cette thèse comme la réponse à une question et reconstituer la question à laquelle il répond.

En d'autres termes, il s'agit toujours de **composer une dissertation « sur un problème qu'il s'agit de saisir en lui-même »**.

Le sujet pose donc une double exigence exprimée par la consigne officielle du libellé : « **Dégagez l'intérêt philosophique de ce texte à partir de son étude ordonnée.** »

En quoi consiste cette « **étude ordonnée du texte** » ?

Elle suppose une **lecture intelligente et globale** du **texte** et **un résumé**.

On commencera par **pointer** les **mots** et les **expressions-clés**, après quoi on procédera à un résumé, qui dégagera l'idée centrale.

Quant au commentaire, **il sera intégré à la dissertation** qui donnera une **explication détaillée selon le plan de la dissertation**.